

LE GANNARD

DE NANTES A BREST

N° 54 - du 11 au 25 janvier 1980 - 4,50 Francs ISSN 0183 - 326 X

ALERTE A LA POMPE



FRANÇOIS TRAVAIL

Crise de conscience

DES «MAOS» DEFROUQUENT

Unification au sommet, scission à la base. Le Parti Communiste Marxiste Léniniste (P.C.M.L.) et le Parti Communiste Révolutionnaire Marxiste Léniniste qui sont les deux principales composantes du mouvement trotskiste français préparent leur congrès d'unification. «Une grande victoire de la classe ouvrière» s'estalait les dirigeants des deux partis dans leurs quotidiens respectifs. L'Humanité Rougeur pour le P.C.M.L. et le Quotidien du Peuple pour le P.C.R.M.L. Mais dans le même temps les militants bretons du P.C.M.L. préparent une assemblée générale qui pourrait bien être celle de la rupture.

«Nous sommes résolus à rompre avec l'orthodoxie de la ligne officielle, ses tristes gesticulations, ses dogmes, ses mythes, son sectarisme, ses prétentions avant-gardistes, ses pratiques manipulatoires, son irresponsabilité, son agnosticisme, son aveuglement par rapport au mouvement social et politique réels. Les responsables bretons du P.C.M.L. ne redoutent pas l'autocritique. Ces mythes, ces sectarismes, ces prétentions avant-gardistes, ces pratiques manipulatoires et tout le reste, c'est aussi leur fait. Pas moyen d'être autrement.

Le P.C.M.L. a tous les défauts d'une ligne trotskiste. Du communisme chinois qui est son modèle à la quasiment faite religion. Mais elle demeure rigide. Les perdants du dogme conservent la majorité. Pour les avoir critiqués, les quatre auteurs d'une lettre au P.C.M.L. se sont fait exclure du comité central.

«Voilà pourquoi l'assemblée générale qui aura lieu le 13 janvier, à Rennes, les démissionnaires du P.C.M.L. ont tenu à faire entendre leur voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.



Hua Guohong à Rennes: l'absence au Congrès ?

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

Enfin bref !

LE COMITÉ D'ADMINISTRATEUR BRETON DE PARIS

Le Comité d'Administrateur Breton de Paris tiendra sa première réunion le 17 janvier à la Mission bretonne 21 rue Delambre (Métro Edgar Quai).

«ACIER-INOX, ainsi le nomme un nouveau journal régional créé à l'initiative de l'organisation communiste libertaire du but du groupe est de combler le vide politique laissé par la disparition de nombreux journaux régionalistes, vide rempli de façon seulement partielle par les journaux locaux d'expression directe» Au sommaire du premier numéro l'avertement: les élections partielles, les élections partielles, la réaction du temps de travail (le numéro 2 F 50). Contact: en Bretagne: Desroches, M. n. s. BR 22200 Guingamp.

BONNET D'ANNE

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

Dourmap-Brest

De début octobre au 16 novembre, on débrayera deux heures par jour chez Dourmap, une entreprise brestoise. Les revendications, qui comptent une cinquantaine de personnes, la revendication du salaire mensuel de 200 F. Les syndiqués de la jeune section C.G.T. (Un an et demi d'existence) mènent seule la lutte. Ils sont 26. Les autres, tous inorganisés ou syndiqués à F.O., ne sortiront pas des ateliers. Le 16 novembre, la lutte s'achève par un accord convenable. Mais la direction, les deux frères Guézennec, n'a pas dit son dernier mot. Peu après la reprise, plantent brutalement dans l'air des menaces de licenciement 9 au total. Pour motif économique. «Absurde, cette raison», répond-on du côté C.G.T. 80 millions de centimes en 77 et de 90 millions en 78. Un plan d'expansion a même été mis sur pied. La direction, il s'agit de la construction d'une nouvelle usine dans la banlieue brestoise. Le marché P.T.T. «L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

Un ingénieur chez les métallos



«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

ALERTE A LA POMPE !

Le gros Barre ne fait pas dans la dentelle. En guise d'étreminis, il y est allé de 15 centimes de mieux sur l'essence et le fuel. Voilà le super à 327 F. Plus moyen de faire le plein avec un billet de 100 F sur nos voitures pourtant très ordinaires.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

LES JUGES RECIDIVENT

L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

«L'absence au Congrès» Le comité de parti régional (C.P.R.) est allé trop loin dans sa critique pour faire entendre sa voix. Pour parler clair, ceux qui ont pris l'initiative de cette critique ont écrit dans le journal breton de la rupture.

TRAVAIL

Main basse sur les polders bretons

LES HOLLANDAIS PASSENT LE COUESNON

Sans le battage des sections communistes de Dol et de Pontorson, on n'aurait peut-être jamais entendu parler de cette affaire : 1 500 hectares de terres les plus riches de la région vendus à une banque hollandaise. La moitié des polders du Mont Saint-Michel ne sont plus français. « On brade le territoire national », hurlent les communistes qui comparent ce truquage à la vente du « France » à la Norvège. Si ce n'était qu'une éruption de chauvinisme aux couleurs du P.C., il n'y aurait pas de quoi s'émouvoir. Mais la vente des polders, réalisée à la barbe de la S.A.F.E.R. et du Crédit Agricole, c'est peut-être bien une image anticipée de l'agriculture d'après la loi d'orientation.

La compagnie met en culture, construit les fermes, constitue des exploitations de 50 à 100 hectares qu'elle donne à bail. Mais la conquête coûte cher. Au

ceréales (mais surtout). Les fermes proches des herbages du Mont St Michel élèvent des troupeaux de brebis qui produisent les fameux fromages de chèvre. En ce moment, c'est l'agneau. On bouffera les agneaux à Pâques. Certaines exploitations ont aussi un élevage de bovins, le plus souvent destiné à la production de viande. Ce n'est pas la viande. Il faut être capable de payer des fermages qui s'élevaient quelquefois à 300 francs l'hectare. Un hectare se vend jusqu'à 26 000 F. Les polders sont partagés aujourd'hui en 35 exploitations, 17 sont la propriété des exploitants, 18 appartenant toujours à la compagnie des polders qui les

Fermiers, propriétaires, exploitants des polders, rentiers. Trois d'entre eux dépendent débonnairement du gros morceau, MM. Fortin (administrateur de la compagnie) Ténaër et Frémont. Ont-ils beaucoup d'argent depuis le mois de septembre, ils voudraient bien avoir leur argent. Mais ils ne l'ont pas. Ils n'arrivent pas à cacher leur impuissance. Demain une loi d'orientation va instituer des Sociétés civiles de placement immobilier et créer des marchés de terres. Quelle sera leur incidence sur la transmission et la répartition de la terre ? Est-ce que la SAFER qui n'a déjà guère de moyens d'intervention sur le terrain va pouvoir appliquer ce genre de spéculation ? La vente des polders permet d'en douter.



Autour des polders, les troupeaux d'élevage dans riches propriétés.

Mont St Michel. En 1959, la Compagnie des Polders de l'Ouest obtient une concession à charge d'entretien pour assécher plus de 3 000 ha de terrain, à l'ouest du Couesnon divagant et étalé. La compagnie emploiera jusqu'à 200 ouvriers en permanence pour fabriquer les parpaings avec la tangue des herbages, construire les digues et drainer les terrains conquis en creusant des canaux d'écoulement.

Enfin bref !

1° MALIÈRE A L'AMIANTE lancée le 7 décembre à Brest par l'intermédiaire C.G.T.-C.F.D.T. de la Centrale Inter-syndicale du Perlec a provoqué des réactions dans l'administration. La médecine du travail d'E.D.P. envisage aujourd'hui de faire passer un examen médical aux 12 000 personnes qui travaillent dans la production thermique. A Brest, conformément aux revendications de l'inter-syndicale, E.D.P. a accepté de faire disparaître toute trace d'amiante à la Centrale du Perlec. D'autre part, un nou-

veau cas d'asthose (le sténose) vient d'être décelé et deux autres personnes doivent subir des examens complémentaires. Enfin, les syndicats demandent toujours la prise en charge des retraités par la médecine du travail.

2° 250 SCIENTIFIQUES DE RENNES viennent de signer un appel à la suspension du programme nucléaire. Par ce geste ils entendent s'opposer au choix du tout nucléaire, exiger la levée du secret et le renforcement de la Centrale du Perlec. D'autre part, un nou-

veau cas d'asthose (le sténose) vient d'être décelé et deux autres personnes doivent subir des examens complémentaires. Enfin, les syndicats demandent toujours la prise en charge des retraités par la médecine du travail.

3° DANIEL BAUDRY, 34 ans, un militant pacifiste de Bagad dans le Maine-et-Loire, va le 25 janvier prochain, passer devant le quatrième fois devant un tribunal correctionnel. Tout cela parce qu'un jour de 1973, il avait renversé son livret militaire sur le sol. Il est condamné à 15 jours de prison avec sursis.

sonnables professionnels font semblant de réagir, « il y a des ombres dans cette affaire, surtout gravement ». M. Chappellier, vice-président de la SAFER, fera pour son FR3, nous suivra cette affaire depuis le mois de septembre, ils voudraient bien avoir leur argent. Mais ils ne l'ont pas. Ils n'arrivent pas à cacher leur impuissance. Demain une loi d'orientation va instituer des Sociétés civiles de placement immobilier et créer des marchés de terres. Quelle sera leur incidence sur la transmission et la répartition de la terre ? Est-ce que la SAFER qui n'a déjà guère de moyens d'intervention sur le terrain va pouvoir appliquer ce genre de spéculation ? La vente des polders permet d'en douter.

Des fermes de la diocèse hollandaise Compagnie des polders se demandent bien ce qui va leur arriver à la fin de leur bail. Seront-ils maintenus ou vus ? Remplacés par un complexe hôtelier ou par des fermes hollandaises plus complètes et susceptibles d'élargir, grâce à une production intensive, une industrie agro-alimentaire ? Personne n'en sait rien. Ce qui est sûr c'est que cette masse de fric n'est pas venue se placer à son profit, sans arrière-pensées. Les seuls qui aient une idée de leur avenir, ce sont les six ouvriers chargés de l'entretien des canaux et des bâtiments de fermes, les sont lourds.

Pied de nez : C'était pour rire !

Suite à l'écro que nous avons publié dans le n° 53 en encadré à l'article intitulé « Le rottelet Arthur » (p. 11) Jean Pierre Fouquij, préfet des Côtes du Nord nous écrit :

« J'ai eu la nouvelle surprise de lire dans votre journal N° 53 un écho rapportant un de mes propos dans des conditions incorrectes et je vous demande de le faire savoir. En effet, la réflexion rapportée n'est faite sur le ton de la plaisanterie dans le cadre d'un échange d'humour très amical entre personnes. Ce propos n'est pas destiné à être divulgué, mais puisque vous l'avez fait, j'ai tenu que, sans la S.A.F.E.R. dans les interventions et le travail sont effectivement très délicats et difficiles, bien des remerciements et notamment ceux relatifs à la réalisation des grands ouvrages routiers, n'auraient pu être mérités à bien ».

« Il est bien évident que si j'avais pensé que je n'étais sous forme de bouillotte, je ne l'aurais pas dit de cette manière. Quant à M. Arthur Charles, j'ai le plus grand espoir pour l'avenir, le responsable professionnel, l'écro et pour l'écro qui n'a rien et qui n'a rien au service de sa petite patrie ».

Licenciements « démocratiques » à Morlaix et Quimper

Un éducateur trop turbulent... ... Un animateur trop entreprenant

Il ne fait pas bon avoir des responsabilités syndicales dans les établissements bratons de l'enfance inadaptée. C'est du moins la leçon que tira Jean-Paul Farcot de son expérience professionnelle au Centre d'Aide par le Travail (CAT) d'un travail irréprochable. Mais après deux années d'expérience, Jean-Paul Farcot a été licencié. Son histoire est un exemple d'éducateur stagiaire est aujourd'hui condamné à quitter la profession.

Son histoire est un exemple de la sélection des éducateurs et de la complexité qui se manifeste à cette occasion entre les écoles de formation et les établissements de handicaps.

C'est en septembre 77 que Jean-Paul entre aux Gendres d'Or de Morlaix. Affecté au service de soins, il occupe de handicaps adultes vivant en ville par petits groupes. « Un travail un peu flou qui consistait aussi bien à les aider à faire leur cuisine ou leurs comptes qu'à les inciter à aller de leur chambre ».

De ce côté-là, tout se passe bien. Jean-Paul n'aura de problème ni avec les personnes dont il a la charge de s'occuper, ni avec ses collègues de travail, non, c'est le directeur du CAT qui lui cherchera des dents dans la tête : le directeur Alain Guillo, soucieux de son image, veut faire de Jean-Paul un exemple de travailleur par roulement, une équipe chargée du week-end de 7h à 9h et du coucher après 17 h — et une autre équipe chargée des activités de jour.

Pas d'accrochage donc qui l'écro. Mais le directeur du CAT, Jean-Paul Farcot, a une idée de ce qu'il veut faire de son service. Il veut donner de l'initiative à ses stagiaires. Ce sont pourtant bien des stagiaires, des employés comme les autres, recrutés à l'occasion au même moment que les autres pour favoriser les contacts humains et éliminer les erreurs de gestion — d'auto-gestion — en rond.

On l'attend au virage

Un exemple parmi d'autres. La CAT de Morlaix n'accepte les éducateurs stagiaires, après l'examen de sélection — c'était le cas de Jean-Paul — qui pour un contrat d'un an, pratique contractuelle à la convention collective qui a été signée par le directeur du CAT. Jean-Paul commence donc par réviser cette réglementation. Il en appelle même à la convention collective qui lui donne raison. Il n'en fait pas davantage pour se faire mal voir, surtout que Jean-Paul agrandit son cas en prenant des responsabilités syndicales. Mais mal vu ce, le syndicalisme. Passe encore que les professionnels, mais les stagiaires, ah ça non ! Ils ne veulent que leur boulot à l'heure et de se consacrer à leur tâche.

« C'est un peu dur de dire que le seul dialogue possible avec eux, il est affectif et il est pas en forme, que tu parles tout le temps comme une corvée, tu fous tout en l'air. En plus, c'est un projet complètement parachevé des bureaux et inadapté à la réalité des handicaps. On ne peut pas établir comme ce un emploi du temps minuté. Le lever par exemple, ça ne se termine jamais à 9 h, c'est tout un rituel, le petit déjeuner, le bain, ce sont aussi des activités ludiques. On se continue à travailler selon notre projet à nous, une équipe toute la semaine et une équipe tout l'après-midi avec mise en commun d'une dernière heure à midi ».

Le piège
Cet accrochage mine sérieusement l'autorité de la direction à qui il ne manque plus qu'un

Enfin sur les coups de 11 heures André Méteyier a pu respirer. Le délégué régional des Pays de Loire était retenu dans son bureau depuis le jeudi matin, 4 janvier, c'est à dire depuis plus de la veille au matin. Pas très agréable. Ni très gratifiant. Lui-même ancien directeur de M.J.C. il était traité de la sorte par d'autres directeurs de M.J.C. Tout ça à cause de cet

« C'est un tout de même pas du leur gâcher leur réputation aux administrateurs. Tout grave et sérieux qu'ils avaient été, les gardiens n'ont rien fait. Gaby Obichian lui finissait l'année avec la perspective du chômage. De qui on s'élève au jovialité naturelle ».

C'est à l'ordinaire il était plein d'air le directeur de la M.J.C. Centre de Quimper. Il avait des idées à revendre et de l'initiative et les factures impayées ne s'accumulaient pas. Mais à la fin de l'année, il avait des idées à revendre et de l'initiative et les factures impayées ne s'accumulaient pas. Mais à la fin de l'année, il avait des idées à revendre et de l'initiative et les factures impayées ne s'accumulaient pas.

Son conseil d'administration s'est effrit derrière lui. On dit même qu'il avait les présidents : deux en quatre ans. Le dernier a été remplacé par un autre.

40 000 F de factures impayées, pas de comptabilité de

régionale, dans la Z.U.P. sud de Rennes, il n'aurait toujours pas pu closer.

Le lendemain, samedi, le conseil d'administration s'est bien réuni. Mais il a repoussé la demande de création d'une commission d'enquête chargée de réduire la dette de Gaby Obichian. Les délégués du personnel n'avaient donc plus rien à faire. Ils ont quitté la table.

Mais les directeurs de M.J.C. de Bretagne et des Pays de Loire sont demeurés au siège de la fédération régionale. La grève avait occupé des locaux états occupés. La commission d'administration n'est pas, dans toute cette affaire, des succès espérés.

Pour avoir agit redans la gravité, il n'en paraît pas moins légitime. D'abord il licencie sans consulter et se précipite comme on s'y attend le feu. Ensuite il se boude. Enfin, en licenciant Gaby Obichian, il a donné à la municipalité de Marc Béron l'opportunité de dénoncer la convention qui lie la ville à la maison, dans le but de faire la place sous son contrôle à une autre association.

Bretagne et des Pays de Loire ont donc demandé à négocier. Mais au siège de la Fédération M.J.C. résultat !



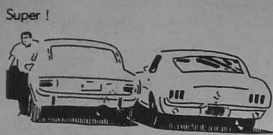
« Les mails pressés »

La rentrée 79, Jean-Paul reprend donc son travail. Mais il n'a toujours pas réglé son problème de formation, d'autant qu'en novembre la commission lui refuse le retour de Gaby Obichian. Il est vicié que dans cette affaire les responsables se retrouvent toujours la même maille, des directeurs d'établissements et des directeurs d'établissements.

Rien à faire, il faut repartir à zéro : repasser ce maudit examen de sélection, c'était une convention, avec Jean-Paul, je me suis retrouvé une fois de plus devant les mêmes mecs, des cadres des établissements, des directeurs de Bretagne. C'était à la mi-décembre, et moi je m'étonnais d'attendre un travail irréprochable dont il avait passé avec succès alors qu'il était totalement incompétent.

En clair cela signifie que Jean-Paul ne pourra plus exercer le métier qu'il avait choisi. Car si son examen de sélection, dans trois ans, c'est sur la même clique qu'il repassera. Voilà comment des patrons de G.C.H. peuvent empêcher un indolent par personnes interposées. Ça ne peut pas continuer. Jean-Paul avait une moule de dépit, il ne veut voir que les mails pressés. A

SOCIÉTÉ



Super I

sonnellement être incapable de faire la différence ? Le moteur m'a semblé bien répondre et l'aiguille grimper légèrement l'éloignant du compteur. D'autre part, si le gaz fait perdre un peu de réactivité au moteur, celui-ci gagne en souplesse et en longévité. Du fait de cette combustion propre, le moteur s'encrasse moins et les vidanges ne sont plus que tous les 20 000 kms.

Reste la sécurité. A priori on pense que ces engins sont des bombes en puissance. C'est faux ! On peut faire confiance au service des mines qui a accepté d'homologuer ce système. Le fil de gaz au moins aussi costaud que les bouteilles de butane, a été éprouvé aux chocs les plus violents. Par ailleurs, en cas de fuite ou d'une quelconque détection, un obturateur automatique évite toute propagation de gaz. Pour plus de sécurité, les tubulures métalliques sont elles-mêmes enfermées dans l'espace étanche de tubes en plastique. Le remplissage du fil est également sans danger. Un pistolet ressemblant à ceux des pompes à essence est branché sur un coffret pratiqué dans la carrosserie (il peut être bien sûr retiré du trou circulaire au réservoir à essence). Le fil se remplit en quelques minutes et, sans le plein effectué, la stratification s'interrompt automatiquement. Seule petite surprise : lorsqu'on débranche le pistolet, le gaz fuit ! C'est un petit nuage de vapeur blanche, un peu comme après le remplissage d'un briquet.

PARULEZ A UGAZ !

Ca y est, il a encore augmenté ! Ce n'est plus une hausse de 50% du prix de notre plein d'essence — on n'a plus qu'une solution : balancer notre tire aux orties... à moins qu'on ne tourne la difficulté en changeant de carburant. C'est en tout cas ce qu'a entrepris le géant d'une société d'auto-école de Lannion dont les véhicules roulent désormais au gaz liquéfié.

C'est un peu par hasard que Louis Le Men s'est intéressé au moteur à gaz : « J'ai de la famille à Tarbes, dit-il, et j'ai des amis avec des bouteilles énormes sur des galeries. Ça m'a intéressé parce qu'on a quand même un parc important et le carburant n'est pas le moindre poste budgétaire. »

Louis Le Men s'est donc renseigné. Mais dans la région il ne lui était pas possible de se procurer les bouteilles en question. Restait la solution du gaz liquéfié. Le principe est connu depuis longtemps mais le feu vert de son application n'a été donné en France que le 1er janvier 1978. « J'ai aussitôt contacté un vendeur de voitures automobiles de Saint-Brieuc, dit Louis Le Men. Il a commandé le matériel et fait tout de suite le montage sur quelques voitures. »

Restait à résoudre le problème de l'approvisionnement. « Actuellement il n'existe pas de station dans les Côtes-du-Nord, il a donc fallu que je crée moi-même une station personnelle. J'ai fait installer une cuve de 7 000 litres de 10 litres dernier et on a aussitôt fait le plein des véhicules. Actuellement nous avons dix voitures qui roulent au gaz : quatre «Visas Citroën, quatre RS et deux 104. »

En tous sécurité

Le principe de fonctionnement est relativement simple et ne nécessite aucune transformation mécanique. Une bombonne fixée dans le coffre, une tubulure qui va au moteur et aboutit à une

Haute tension

L'ELECTROCHOC !

Le nucléaire, ce n'est pas que le parc à béton d'une centrale en bout de presqu'île, ce n'est pas que Plogoff, Brennilis ou Flamanville. C'est aussi une toile d'araignée qu'EDF met lentement en place, un réseau de Lignes à Très Haute Tension qui conduisant de la centrale à des centres de superconnexion des voltages incidents et fous. Contre ces lignes à THT (les achète, non merci, résista) il des comités se lèvent de Flamanville (50) à Domplov (36). Ils se lèvent contre ces mini-tours Eiffel qui se comptent par millions de panards de béton et ferraille, ils se lèvent contre le centralisme paranoïaque qui s'installe sans information, contre les centrales.

La ligne à THT qui est en plan de Flamanville à Domplov et doit transporter 2 X 400 000 volts, ce seront comme d'habitude des autoroutes à quatre voies, épais et bruyants, tandis qu'une autre de 60 à 80 tonnes en fer et acier, et qui sera défilée à la ligne traverse la forêt : 100 mètres sur lesquels il n'est vraisemblablement pas sans danger d'es-saver de vivre.

La ligne EDF, on ne s'en aperçoit que seulement lorsque l'autoradio s'embroute les pinces. Outre la dégradation des cultures provoquée par les champs, outre un gaspillage outrancier d'énergie qui fait pas cher M. Gaspé, et pourtant, cette partie atteint 50 à 200 mètres pour une ligne de 75 000 volts... pour 100 km : jusqu'à 20 000 volts par seconde de courant dans ces câbles « rétrogrades » au possible. Outre donc ce rendement médiocre, pour la santé d'abord-mérite, les toubie l'en droit plus ou moins, tout dépend d'un ordre de celle des médecins. Ce dernier qui n'est pas rassuré dans le midi le docteur Maschi qui faisait des recherches sur la pollution électrique... traité de charlatan par les confrères ;

Pas de hasard en ce qui concerne en France l'absence de lignes aériennes sur le sujet qui commande à être traité à Maison-Alfort. En URSS, aux USA, les réglementations sont strictes pour des conclusions alarmantes comme on le dit. L'URSS indique et stipule qu'un agriculteur ne doit pas rester plus d'une minute par jour sous une ligne... Labouré en travers, c'est le mot d'ordre. Quant aux ouvriers qui travaillent sur les lignes avec équipement spécial, ils n'ont pas le droit de plus de cinq minutes. Mais le Français est par nature résistant et le Breton endure comme un animal combattant.

Le temps presse. A long terme, la susceptibilité cardiaque et neuveuse est en cause. Tous les maux sont amplifiés : malaises, cancers, etc. A proximité d'une ligne THT, je tiens à dire un joyeux cocktail d'électrocution, les plantes, les rochers et même que les vaches sont bien gâtées : le fil barbelé s'embarde de plus belle de chaudières et il vous plat. La ligne est productive d' ozone, gaz qui prive, tout là-haut dans les stratosphères, la terre de rayons ultraviolets. A forte dose, on peut imaginer sa concentration par grand brouillard et sans vent, il devient formidement nocif et certains plantes autour que nos bronches peuvent déplorer.

Il reste à mettre ses mains sous les pelleteuses, ou avant, comme il fait le comité départemental de défense contre les coulons de ligne de la Manche à déposer une plainte. Ça coûte déjà 5 000 francs. A Flamanville, les gens ont épluché les dossiers, trouvés des anomalies, ils disent non.

Les dossiers entrent dans nos mains d'illégalité... Deux, nous sont par parution sur JO, nous les ont. Il faut donc se presser.

Gilles Cervera

Larzac

LE COMPTE A REBOURS

Depuis neuf ans qu'elle dure, la lutte menée par les paysans du Larzac bat tous les records de longévité. Mais aujourd'hui, l'armée et le pouvoir semblent se lasser du piètrement auquel on les a contraints. A l'obitination non-violente des habitants du plateau, ils répondent désormais par la force, comme en témoigne le récit de deux lectures en vacances très spéciales du côté de Millau.

Nous venons de passer une semaine sur le Larzac et nous allons essayer de raconter ce que nous y avons vécu, car il nous semble important que les militaires bretons (et les autres) sachent que le Larzac, ce n'est pas fini et que les paysans continueront de battre pour garder leur droit de vivre.

Pour résumer, la lutte est en acte à une dernière phase avant l'expulsion possible. Après les arrêtés de cessation, pris il y a un peu plus d'un an, le juge d'instruction vient de fermer les portes sur le terrain afin d'évaluer l'impact de la loi. Les militaires et décoré par des autres déchets sont venus à l'armée, mais plus de cent exploitants refusent toujours de partir (y compris la dizaine de nouveaux venus qui se sont installés à Millau, ce qui est un fait). Ceux qui ont vendu sont allés dans les propriétés non exploitées dont les fermiers sont restés sur les terres.

Le lundi 17 décembre, le juge devait venir visiter les terres de la commune de Millau qui sont menacées d'expulsion ; il prétend inspecter une vingtaine d'exploitations dans la journée et a donné rendez-vous au propriétaire à un carrefour. Dès le matin, toutes les routes menant à ce carrefour sont bloquées par des tronc d'arbre, des pneus prêts à être enflammés, du matériel agricole (voies de préférence, des rochers... Le juge arriva vers 10 h par la route de Millau comme prévu, il a écrit au barrage où l'attendent trois personnes environ : des paysans de Millavois, des militants des comités Larzac, mais aussi des militaires (maire et conseiller général). Les propriétaires, qui se sont déplacés pour la plupart, sont interrogés : « Avez-vous quelque chose à déclarer ? » Qu'à n'en répondent rien à vendre, rien à prendre. Là-dessus le juge s'en va en promettant de ne pas revenir.

Trois quarts d'heure plus tard, tout de suite, le juge se présente à son tour avec un compagnon et deux de vingt-quatre cars de gendarmes mobiles. Un premier barrage est rapidement entouré, mais à l'arrière, la résistance s'organise et l'information circule (il faut de passer les barages). Rapide-ment, plus de cent personnes qui étaient restées par là sont de nouveau sur le plateau pour arrêter l'envahisseur qui ne se montre pas tendre : coupés de communications, véhicules abimés. Pour faire évacuer la chaudière, les gendarmes mobiles frappent à coups de crosses par terre, la cadence étant donnée

L'os à Moad

DU PERE BENOIT !!



Soutien la porte d'entrée avec fracas. Trois hommes tiennent intrigués la gabarite inquiétante et le chapeau menaçant. « Darné ! l'ennemi-on m'attend. Puis il se fit un grand silence. Pas d'erreur. A cette manière d'ouvrir une porte on reconnaît immédiatement l'inspecteur Elot Moinneux et ses incorrigibles — enfin breques, parce que, quand même, on n'est pas de bois. »

Tous trois Elot Moinneux avait sa sa face crâneuse dans cette ville de Fouzet et même du far-west arménien. Cependant, jusqu'à ces derniers mois il y avait... Ce sont les circonstances historiques qui font les grands hommes. Or l'histoire lui posait des lapins. Une année, la traditionnelle messe de Communion lui avait bien donné l'occasion de démasquer une bande d'éleveurs qui trafiquaient avec les Indiens — car il y avait encore des Indiens dans les réserves d'Arménie. Mais depuis, non l'année ! Man ebe !

Et puis brutalement l'histoire était venue au rendez-vous. La prohibition avait été décrétée. Le gendarme qui crachait pas sur un whisky avait bien fait la grimace. Le maire, qui s'était en même temps au gouvernement fédéral, n'avait pas osé approuver. Mais la loi était la loi. Et la loi à l'origine c'était l'ordonnance générale Crouzet, « la tournée générale » comme on l'appelle depuis par dérision.

Elot Moinneux avait attendu son heure, pas pressé. Avant d'abriter les chefs de la plébe il devait leur laisser le temps de se faire une réputation et d'effrayer le bourgeois. Sa parole glorieuse était à ce point. Il s'était d'abord fait la main sur des petits malfaiteurs. Et puis un grand coup. Avec ses hommes il était tombé en pleine réunion du gang des Arctiques qui se croisaient à l'ouest local canotière en salle des fêtes. « Vous venez bien un verre avec nous, inspecteur ? ». Les incorrigibles étaient rires. Car Elot Moinneux avait refusé et ses hommes avaient aussi leur parole.

Dans la salle enfumée le silence se prolongeait. Job Lak et Barz et Elot Moinneux se mesuraient du regard. Ils se haïssaient, ils se jaloussaient, mais ils avaient de l'estime l'un pour l'autre. On est même de roman policier ou un film pas. Plus, aussi soudainement qu'Elot Moinneux avait ouvert la porte, le sous-marin Luciani partit d'un énorme défilé de rire. Il lança une bouillotte que le chef des incorrigibles attrapa au vol.

« Darné ! l'ennemi-on m'attend. Puis il se fit un grand silence. Pas d'erreur. A cette manière d'ouvrir une porte on reconnaît immédiatement l'inspecteur Elot Moinneux et ses incorrigibles — enfin breques, parce que, quand même, on n'est pas de bois. »

« Darné ! l'ennemi-on m'attend. Puis il se fit un grand silence. Pas d'erreur. A cette manière d'ouvrir une porte on reconnaît immédiatement l'inspecteur Elot Moinneux et ses incorrigibles — enfin breques, parce que, quand même, on n'est pas de bois. »

« Darné ! l'ennemi-on m'attend. Puis il se fit un grand silence. Pas d'erreur. A cette manière d'ouvrir une porte on reconnaît immédiatement l'inspecteur Elot Moinneux et ses incorrigibles — enfin breques, parce que, quand même, on n'est pas de bois. »

« Darné ! l'ennemi-on m'attend. Puis il se fit un grand silence. Pas d'erreur. A cette manière d'ouvrir une porte on reconnaît immédiatement l'inspecteur Elot Moinneux et ses incorrigibles — enfin breques, parce que, quand même, on n'est pas de bois. »

« Darné ! l'ennemi-on m'attend. Puis il se fit un grand silence. Pas d'erreur. A cette manière d'ouvrir une porte on reconnaît immédiatement l'inspecteur Elot Moinneux et ses incorrigibles — enfin breques, parce que, quand même, on n'est pas de bois. »

« Darné ! l'ennemi-on m'attend. Puis il se fit un grand silence. Pas d'erreur. A cette manière d'ouvrir une porte on reconnaît immédiatement l'inspecteur Elot Moinneux et ses incorrigibles — enfin breques, parce que, quand même, on n'est pas de bois. »

« Darné ! l'ennemi-on m'attend. Puis il se fit un grand silence. Pas d'erreur. A cette manière d'ouvrir une porte on reconnaît immédiatement l'inspecteur Elot Moinneux et ses incorrigibles — enfin breques, parce que, quand même, on n'est pas de bois. »

Enfin bref !

Le contrôle radiologique n'est pas sans poser de problème à ceux qui y sont régulièrement astreints. Ceux qui seraient échangés quelques informations sur leur situation de retour peuvent téléphoner à Françoise de Beaulieu au 080 78 63 70.

HUTT BEUKES POUR L'AUTOGESTION. C'est le nom que les comités communitaires pour l'auto-gestion ont donné à leur fête-Forum qui aura lieu le 19 janvier à partir de 15 h, au centre social du Sillon de Brezargat à Nantes.

Saint-Herblain. Premier Forum « la crise du mouvement communiste » inauguré par un représentant du Sino (Synthèse) libéré d'URSS. Guy Kocoumpis, militant opposé à la participation notamment des dockers de Rotterdam, en comités communitaires avec Melaine Favennec. Pour tout contact s'adresser à Lionel Provost, 30, rue de la Papeterie 44300 Nantes (01.43.16.41).

« Darné ! l'ennemi-on m'attend. Puis il se fit un grand silence. Pas d'erreur. A cette manière d'ouvrir une porte on reconnaît immédiatement l'inspecteur Elot Moinneux et ses incorrigibles — enfin breques, parce que, quand même, on n'est pas de bois. »

« Darné ! l'ennemi-on m'attend. Puis il se fit un grand silence. Pas d'erreur. A cette manière d'ouvrir une porte on reconnaît immédiatement l'inspecteur Elot Moinneux et ses incorrigibles — enfin breques, parce que, quand même, on n'est pas de bois. »

« Darné ! l'ennemi-on m'attend. Puis il se fit un grand silence. Pas d'erreur. A cette manière d'ouvrir une porte on reconnaît immédiatement l'inspecteur Elot Moinneux et ses incorrigibles — enfin breques, parce que, quand même, on n'est pas de bois. »

« Darné ! l'ennemi-on m'attend. Puis il se fit un grand silence. Pas d'erreur. A cette manière d'ouvrir une porte on reconnaît immédiatement l'inspecteur Elot Moinneux et ses incorrigibles — enfin breques, parce que, quand même, on n'est pas de bois. »

INQUIÈTE

LA BONNE TOUTURE DE L'OP 20

Il y avait bien longtemps qu'on n'avait vu ça. La décret de Brégnon (1972) faisant obligation à tous les objets d'effectuer un service civil de deux ans à l'Office National des Forêts avait donné une nette impulsion à la lutte antimilitariste. A l'époque, on avait pu voir dans les rues de Nantes des dizaines d'incriminés à l'ONF n'étaient pas inquiétés outre mesure.

Aujourd'hui par contre, le ton monte. Les demandes de statut se multiplient, dont beaucoup ne sont pas satisfaites. Du coup le nombre des incriminés augmente tandis que parallèlement s'accroît la répression. Les temps sont donc donc propices à la lutte ouverte et surtout à l'insinuation.

Ainsi, le 8 novembre dernier, une vingtaine d'objets ont été incriminés à l'ambassade de Belgique à Paris. On l'a vu ça n'a pas duré longtemps. A peine quarante-huit heures, le temps que les flics procèdent à une évacuation des locaux. Mais c'était amplement suffisant pour contraindre les journaux à relever cet incident diplomatique. Et comme il fallait bien aussi expliquer les raisons qui faisaient partir ces occupants d'ambassade, la presse a bien été contrainte d'évoquer la honteuse incarcération de nombre d'incriminés français.

Cela n'a toutefois pas suffi à faire trembler les chambrées et la chasse aux incriminés a repris de plus belle. Il fallait donc renforcer le clois un peu plus profondément. Et l'OP20 change, en étant

Mentalisme irresponsable

Cela s'est passé le 28 décembre. Les ménagères parisiennes ont été laissés choir leurs casseroles. Voilà-t-il pas que l'eau — leur eau — était potée. C'était écrit non sur blanc dans la cage d'escalier. Ces eaux sont le fruit de premières arroses. Les analyses auxquelles se sont livrés les services compétents ont pu mettre en évidence la présence d'un virus «OP 20» qui ne permet plus de garantir la qualité bactériologique de l'eau qui vous est distribuée. Il y avait comme ça mille avis au service sanitaire des eaux d'Affèche, dans les immenses de quatre arrosés, semiments parisiens.

Et tout le monde de s'interroger sur ce mystérieux virus tellement dangereux que les services sanitaires recommandent aux consommateurs de ne pas faire usage de l'eau du robinet, de quelque manière que ce soit. Par chance il y avait aussi sur l'eau placés quelques numéros de téléphone ou qu'il y avait de plus amples informations. Et c'est ainsi que le standard du ministère de la défense ainsi que celui de la prison de Fresnes — qui sont entre parenthèses à peu près à travers la liste de ses bureaux quelques spécimens du microbe en question — ont été submergés d'appels venant d'une population au bord de l'hysterie collective. Alors, ce virus «OP 20», basé ? Réponse de la mairie également alertée : «C'est une autre plaisanterie d'individus manifestement irresponsables».

Pas très gentil ça, monsieur Chère, et tout à fait inexact, renvoyez plutôt votre procès verbal à la lettre «O» vous verrez, l'OP 20. Non donné par un groupe d'une vingtaine de

objets de conscience à un

voir détruire les pouilles français, commentent les malheureux auteurs de la pollution. Cette fois encore, d'habitude, les bonnes ont mouillé leur petite culotte devant la menace bactériologique et les journaux y ont trouvé un bon sujet de papier. Mais les incriminés sont toujours en taule et tout le monde s'en bat le couillarde.

Un bel exploit

Heureusement, les antimilitaristes ont plus d'un tour dans leur sac à malices et cette année 79 ils n'ont pas eu de mal à faire leur lettre-molette qui a donc fait ses preuves. Parmi eux quelques-uns ont obtenu satisfaction, d'autres pas. Ces derniers attendent toujours la décision du conseil d'Etat auquel ils ont fait appel. Certains d'entre eux s'implémentent d'autant plus qu'ils désertent sur les lettres administratives... derrière les verrous.

C'est justement pour attirer l'attention sur ces obstacles que le fameux virus a été subtilement injecté dans les canalisations d'eau de la Capitale. Les millions veulent détruire le virus anti-militariste et le virus antimilitariste



Parc des expositions de Guingamp

LA FORE D'EMPOIGNE

Le parc de Gergoz à Guingamp, ou plus exactement à Pabu, la commune voisine est un endroit bien commode pour les organisateurs de fêtes. Il est assez spacieux et ses hangars offrent un abri sûr contre le mauvais temps. Or, à l'avenir de telles manifestations pourraient y être interdites. C'est absurde, mais c'est ainsi.

La municipalité de Guingamp est bien embarrassée. Le parc est propriété du Comité de la Foire-Exposition. Mais le demi-milliard d'anciens francs que celui-ci a emprunté pour l'aménagement et l'équipement est à la charge du budget de la ville. Non seulement le conseil municipal a accepté de cautionner l'emprunt, mais par convention passée le 20 décembre 1977, il s'est assés engagé à en rembourser les annuités. Pas de problème. Mais, ce qui revient au même, sous forme de subventions annuelles versées au comité.

En contrepartie, le parc doit devenir propriété de la ville dans un délai de quinze ans. Et dès à présent, celle-ci devrait pouvoir en disposer à sa guise par le biais d'un comité de gestion, comité de la Foire-Ville, où le conseil municipal a placé prépondérante. A défaut d'être rentable, l'o-

40 ans de vie religieuse

Claire ou l'enfermement

Claire est née le 4 juin 1930 dans une petite commune rurale d'Ille-et-Vilaine. D'un père creole et d'une mère créole ambianaise. Une famille pauvre s'il en est. Pour avoir été «elle-même», la grand-mère paternelle avait été battue de sa fratrie et privée des terres dont elle aurait dû hériter en partage.

A n'en pas douter, il s'agit d'un bon baptême. Les ba-douilles étaient effarés. Passe encore qu'on saute des bras de la «vieille dame» pour s'enlever ad patrem, mais qu'on y prenne ses quartiers d'ôber pendant à un fil, voilà qui passait les bornes de l'entendement. Les reporters ne s'y sont pas trompés, qu'il ont fait leur boulot, ahich, ahich, merci «nikons». Les forces de l'ordre non plus, qui ont embaqué les manifestants, laissant les équilibrés languir au bout de leur ficelle. Quand ils se les gèleront tout, on les ouellera comme des fleurs.

Le soir tombe. Les quatre penchés lancent des appels multitudes dans la nuit glaciale. Feu d'artifice imprévu au frais de l'OP 20 (Marc Antoine CDP 56887300 La Source). Pas avant minuit, deux d'entre eux abandonnent, figurés les deux autres poursuivent le bivaque jusqu'à l'aube. L'après-midi, vingt-quatre heures entre ciel et terre à la veille du réveil. Pas de quoi clocher le titre meilleur sportif de l'année (attribué, comme d'habitude, à l'Hinaut International) mais un bel exploit tout de même.

Les premières de ces trois opérations n'ont pas abouti. Les incriminés sont toujours en prison et la loi loque sur le statut n'a pas été modifiée d'un iota. Des actions sont pourtant largement menées, mais à trois reprises, elles ont obligé la presse, de quelque opinion qu'elle soit, à ouvrir un dossier sur cette incroyable situation qui laisse à l'ombre des milliers d'hommes dont le seul crime est de n'en pas vouloir commettre. Fût-ce au nom de la raison d'Etat.

Le rapporte rien, mais la petite est entendue. Claire aime bien l'école. Les marges de ses cahiers quadrillés sont parsemées d'étoiles dorées. C'est un brillant sujet et la directrice propose à la mère d'inscrire Claire au journal de B... une sorte de petit séminaire pour filles. C'est pas bien, et surtout, ça ne colle rien. La mère est contente que sa fille soit en mains propres, elle qui lui disait si souvent : «Tu es trop débile ma fille, toi, si j'aurais une détresse». Claire n'est pas une fille d'avoir pu échapper à la condition.

C'est avec sincérité et fermeté qu'un an plus tard elle prononce ses vœux profanes — pour trois ans —, non sans avoir auparavant réfléchi à la coutume du testage et légal les trois quarts de son bien à journal. Elle n'est pas une fille qui se laisse pousser. Claire n'est pas une fille qui se laisse pousser. Claire n'est pas une fille qui se laisse pousser. Claire n'est pas une fille qui se laisse pousser.

Interprétation abusive

Mais l'interprétation que font Mme Brochen et son avocat de l'article 4 du cahier des charges n'est-elle pas abusivement restrictive ? Et si elle ne l'est pas, le conseil municipal ne peut-il pas annuler la convention ? Celle-ci prévoyait en effet l'utilisation gratuite du parc pour des manifestations organisées par le comité de gestion. Si cette clause n'est pas applicable, le comité de la Foire ne respecte pas ses engagements et il serait logique que la ville puisse revenir sur son accord.

Pas particulièrement chargés de ce dossier, deux conseillers municipaux, Jicky Euzan et Gérard Portebout tentent de trouver des réponses à toutes ces questions. Ils n'ont pas l'intention de laisser le Comité de la Foire jouer la Place-Ponca. Un demi-milliard rien que pour elle, ce serait un beau glacieux pour la ville et un beau marché de dupes.

Quant au veru de châtiment, elle ne sait pas trop à quoi l'engage puisqu'elle n'a pas écrit de lettres. Elle sait seulement, comme les autres hommes, que lorsque sa main s'élève et qu'elle est «troubler», la Sainte-Table lui est interdite et qu'il faut s'en accuser aussitôt à confesse.

A cette aune, c'est le portait six mois de préparation avant la prise de vœux. Claire, c'est du sérieux. La vie conventionnelle dans toute sa rigueur. Pas de vacances et une règle de vie très stricte. Mais la spontanéité (ou la gâtée banale, ne sont que broutilles en regard du plaisir que Claire éprouve à poursuivre ses études.

Alors, au noviciat où elle entre à dix-sept ans, Claire devra comme ses compagnes interrompre ses études. Débutera la journée se partage en travaux manuels — coulé même qu'elle accom-

Pendant un an, c'est le bonheur. La petite bonne de ferme reprend sa revanche sur le maître et sur la chasteté. Enfin libérée de l'enfermement conventuel, elle respire à pleins poumons. Les enfants adrent cette institution tout sourire et gentillesse. Son bonheur même ne durera pas. A peine l'été au-à le temps de devoler ses ailes qu'elle se voit en cage. Dans cette école, Claire laisse s'épanouir son amour du journal, dans cette grande bâtisse grise, petite fille, on l'empêche de courir, de s'occuper, de vivre. Ses larmes n'y changent rien : il faut se résigner, obéir comme elle l'a toujours fait depuis qu'elle est au terre.

Claire ne reste qu'un an au journal avant d'être nommée dans un CEG des Côtes-du-Nord où elle vivra six années sous la férule d'une directrice autocratique qui n'aura de cesse qu'elle ne brise sa joie de vivre. Alors l'épique sa candidature à l'ONF.

Après le départ de la petite courtoise, Claire se retrouve en Afrique, quel exemple pour ce hameau dont seuls ceux qui ambulent la vocation ont pu faire des études !

Amitié particulière

Mais l'abus, au Cameroun, elle n'échappe pas aux contraintes de la vie communautaire. Les brimades, les humiliations, sont monnaie courante. Pour des broutilles, un frotter mal contenu, un retard à la messe, c'est la privation de dessert, de radio. L'Afrique, c'est aussi Claire la découvre de certaines réalités humaines, déconcertantes. Le penchant refoulé d'un père missionnaire, la connaissance formée de son propre corps de femme. A treize ans, Claire veut seulement d'appro-

cher qu'on vous le dit qu'il y aura la guerre. Un bon conseil : Arrêtez-vous de boire et de fumer, mettez-vous en condition... Encore que la guerre ne soit pas le meilleur moyen pour stopper l'avancée des collectivistes dans la mort. C'est un désastre de Louis Evén qui me l'a dit l'autre jour. Louis Evén ? Un saint homme qui a créé au Canada une secte mystique (catholique quand même) et qui se répand en misère en garde dans son propre journal, «Vie de Marie-Louise». Louis Evén a trouvé le moyen radical pour recouper leurs activités. Elargir le parapluie nucléaire de l'Occident ? Rehausser le mur de Berlin ? Non, vous n'y êtes pas du tout. Son idée est bien plus générale : constituer un rimpant d'Awia Maria. Fallait y penser, non ? La Pentecôte devrait peut-être d'en inspirer...

Après le tiril rouge, un autre fléau le tabac. Un petit patron de la région quiproquo qui emploie une douzaine de personnes, a trouvé un moyen radical pour juguler la tabagie dans son entreprise. Il fera une prime de 100 F à tout employé qui ne fumerait pas pendant les heures de travail, certains fumeurs ont déjà diminué de plus de 50 % leur consommation de tabac, d'autres ont totalement cessé de fumer. Très bien les gens. Comme quoi, avec le fric, on arrive à bout de tout, même de ces sautes vices qui gênent la santé de notre Bon Peuple... D'ailleurs, puisqu'on cause santé, il en faudrait une bonne pour s'en aller rosser ces échens de sauterieuses. Puisse-t-elle dépasser la mesure... Ils com-

de ce que découvre le non chrétien. En 1963, après six ans d'Afrique, Claire revient en France. Prisée de l'industrie, elle souffre de la solitude et de l'absence d'un remplaçant, elle se le trouve bientôt particulière avec une autre religieuse. Elle y découvre et s'explique rarement chez les religieuses, mais il importe de savoir le dissimuler. Claire, elle ne sait pas tricher. Ses supérieurs ont vu de l'absence et elle a subi la sanction. Claire, elle ne sait pas tricher. Ses supérieurs ont vu de l'absence et elle a subi la sanction. Claire, elle ne sait pas tricher. Ses supérieurs ont vu de l'absence et elle a subi la sanction.

Quant au veru de châtiment, elle ne sait pas trop à quoi l'engage puisqu'elle n'a pas écrit de lettres. Elle sait seulement, comme les autres hommes, que lorsque sa main s'élève et qu'elle est «troubler», la Sainte-Table lui est interdite et qu'il faut s'en accuser aussitôt à confesse.

A cette aune, c'est le portait six mois de préparation avant la prise de vœux. Claire, c'est du sérieux. La vie conventionnelle dans toute sa rigueur. Pas de vacances et une règle de vie très stricte. Mais la spontanéité (ou la gâtée banale, ne sont que broutilles en regard du plaisir que Claire éprouve à poursuivre ses études.

Coupage libéré

Pendant un an, c'est le bonheur. La petite bonne de ferme reprend sa revanche sur le maître et sur la chasteté. Enfin libérée de l'enfermement conventuel, elle respire à pleins poumons. Les enfants adrent cette institution tout sourire et gentillesse. Son bonheur même ne durera pas. A peine l'été au-à le temps de devoler ses ailes qu'elle se voit en cage. Dans cette école, Claire laisse s'épanouir son amour du journal, dans cette grande bâtisse grise, petite fille, on l'empêche de courir, de s'occuper, de vivre. Ses larmes n'y changent rien : il faut se résigner, obéir comme elle l'a toujours fait depuis qu'elle est au terre.

Claire ne reste qu'un an au journal avant d'être nommée dans un CEG des Côtes-du-Nord où elle vivra six années sous la férule d'une directrice autocratique qui n'aura de cesse qu'elle ne brise sa joie de vivre. Alors l'épique sa candidature à l'ONF.

Après le départ de la petite courtoise, Claire se retrouve en Afrique, quel exemple pour ce hameau dont seuls ceux qui ambulent la vocation ont pu faire des études !

«Et là, comme saur la

Claire est née le 4 juin 1930 dans une petite commune rurale d'Ille-et-Vilaine. D'un père creole et d'une mère créole ambianaise. Une famille pauvre s'il en est. Pour avoir été «elle-même», la grand-mère paternelle avait été battue de sa fratrie et privée des terres dont elle aurait dû hériter en partage.

A n'en pas douter, il s'agit d'un bon baptême. Les ba-douilles étaient effarés. Passe encore qu'on saute des bras de la «vieille dame» pour s'enlever ad patrem, mais qu'on y prenne ses quartiers d'ôber pendant à un fil, voilà qui passait les bornes de l'entendement. Les reporters ne s'y sont pas trompés, qu'il ont fait leur boulot, ahich, ahich, merci «nikons». Les forces de l'ordre non plus, qui ont embaqué les manifestants, laissant les équilibrés languir au bout de leur ficelle. Quand ils se les gèleront tout, on les ouellera comme des fleurs.

Le soir tombe. Les quatre penchés lancent des appels multitudes dans la nuit glaciale. Feu d'artifice imprévu au frais de l'OP 20 (Marc Antoine CDP 56887300 La Source). Pas avant minuit, deux d'entre eux abandonnent, figurés les deux autres poursuivent le bivaque jusqu'à l'aube. L'après-midi, vingt-quatre heures entre ciel et terre à la veille du réveil. Pas de quoi clocher le titre meilleur sportif de l'année (attribué, comme d'habitude, à l'Hinaut International) mais un bel exploit tout de même.

Les premières de ces trois opérations n'ont pas abouti. Les incriminés sont toujours en prison et la loi loque sur le statut n'a pas été modifiée d'un iota. Des actions sont pourtant largement menées, mais à trois reprises, elles ont obligé la presse, de quelque opinion qu'elle soit, à ouvrir un dossier sur cette incroyable situation qui laisse à l'ombre des milliers d'hommes dont le seul crime est de n'en pas vouloir commettre. Fût-ce au nom de la raison d'Etat.

Le rapporte rien, mais la petite est entendue. Claire aime bien l'école. Les marges de ses cahiers quadrillés sont parsemées d'étoiles dorées. C'est un brillant sujet et la directrice propose à la mère d'inscrire Claire au journal de B... une sorte de petit séminaire pour filles. C'est pas bien, et surtout, ça ne colle rien. La mère est contente que sa fille soit en mains propres, elle qui lui disait si souvent : «Tu es trop débile ma fille, toi, si j'aurais une détresse». Claire n'est pas une fille d'avoir pu échapper à la condition.

C'est avec sincérité et fermeté qu'un an plus tard elle prononce ses vœux profanes — pour trois ans —, non sans avoir auparavant réfléchi à la coutume du testage et légal les trois quarts de son bien à journal. Elle n'est pas une fille qui se laisse pousser. Claire n'est pas une fille qui se laisse pousser. Claire n'est pas une fille qui se laisse pousser. Claire n'est pas une fille qui se laisse pousser.

Interprétation abusive. Mais l'interprétation que font Mme Brochen et son avocat de l'article 4 du cahier des charges n'est-elle pas abusivement restrictive ? Et si elle ne l'est pas, le conseil municipal ne peut-il pas annuler la convention ? Celle-ci prévoyait en effet l'utilisation gratuite du parc pour des manifestations organisées par le comité de gestion. Si cette clause n'est pas applicable, le comité de la Foire ne respecte pas ses engagements et il serait logique que la ville puisse revenir sur son accord.

Pas particulièrement chargés de ce dossier, deux conseillers municipaux, Jicky Euzan et Gérard Portebout tentent de trouver des réponses à toutes ces questions. Ils n'ont pas l'intention de laisser le Comité de la Foire jouer la Place-Ponca. Un demi-milliard rien que pour elle, ce serait un beau glacieux pour la ville et un beau marché de dupes.

Quant au veru de châtiment, elle ne sait pas trop à quoi l'engage puisqu'elle n'a pas écrit de lettres. Elle sait seulement, comme les autres hommes, que lorsque sa main s'élève et qu'elle est «troubler», la Sainte-Table lui est interdite et qu'il faut s'en accuser aussitôt à confesse.

A cette aune, c'est le portait six mois de préparation avant la prise de vœux. Claire, c'est du sérieux. La vie conventionnelle dans toute sa rigueur. Pas de vacances et une règle de vie très stricte. Mais la spontanéité (ou la gâtée banale, ne sont que broutilles en regard du plaisir que Claire éprouve à poursuivre ses études.

Alors, au noviciat où elle entre à dix-sept ans, Claire devra comme ses compagnes interrompre ses études. Débutera la journée se partage en travaux manuels — coulé même qu'elle accom-

SOCIÉTÉ

40 ans de vie religieuse

Claire ou l'enfermement

Claire est née le 4 juin 1930 dans une petite commune rurale d'Ille-et-Vilaine. D'un père creole et d'une mère créole ambianaise. Une famille pauvre s'il en est. Pour avoir été «elle-même», la grand-mère paternelle avait été battue de sa fratrie et privée des terres dont elle aurait dû hériter en partage.

A n'en pas douter, il s'agit d'un bon baptême. Les ba-douilles étaient effarés. Passe encore qu'on saute des bras de la «vieille dame» pour s'enlever ad patrem, mais qu'on y prenne ses quartiers d'ôber pendant à un fil, voilà qui passait les bornes de l'entendement. Les reporters ne s'y sont pas trompés, qu'il ont fait leur boulot, ahich, ahich, merci «nikons». Les forces de l'ordre non plus, qui ont embaqué les manifestants, laissant les équilibrés languir au bout de leur ficelle. Quand ils se les gèleront tout, on les ouellera comme des fleurs.

Le soir tombe. Les quatre penchés lancent des appels multitudes dans la nuit glaciale. Feu d'artifice imprévu au frais de l'OP 20 (Marc Antoine CDP 56887300 La Source). Pas avant minuit, deux d'entre eux abandonnent, figurés les deux autres poursuivent le bivaque jusqu'à l'aube. L'après-midi, vingt-quatre heures entre ciel et terre à la veille du réveil. Pas de quoi clocher le titre meilleur sportif de l'année (attribué, comme d'habitude, à l'Hinaut International) mais un bel exploit tout de même.

Les premières de ces trois opérations n'ont pas abouti. Les incriminés sont toujours en prison et la loi loque sur le statut n'a pas été modifiée d'un iota. Des actions sont pourtant largement menées, mais à trois reprises, elles ont obligé la presse, de quelque opinion qu'elle soit, à ouvrir un dossier sur cette incroyable situation qui laisse à l'ombre des milliers d'hommes dont le seul crime est de n'en pas vouloir commettre. Fût-ce au nom de la raison d'Etat.

Le rapporte rien, mais la petite est entendue. Claire aime bien l'école. Les marges de ses cahiers quadrillés sont parsemées d'étoiles dorées. C'est un brillant sujet et la directrice propose à la mère d'inscrire Claire au journal de B... une sorte de petit séminaire pour filles. C'est pas bien, et surtout, ça ne colle rien. La mère est contente que sa fille soit en mains propres, elle qui lui disait si souvent : «Tu es trop débile ma fille, toi, si j'aurais une détresse». Claire n'est pas une fille d'avoir pu échapper à la condition.

Interprétation abusive

Mais l'interprétation que font Mme Brochen et son avocat de l'article 4 du cahier des charges n'est-elle pas abusivement restrictive ? Et si elle ne l'est pas, le conseil municipal ne peut-il pas annuler la convention ? Celle-ci prévoyait en effet l'utilisation gratuite du parc pour des manifestations organisées par le comité de gestion. Si cette clause n'est pas applicable, le comité de la Foire ne respecte pas ses engagements et il serait logique que la ville puisse revenir sur son accord.

Pas particulièrement chargés de ce dossier, deux conseillers municipaux, Jicky Euzan et Gérard Portebout tentent de trouver des réponses à toutes ces questions. Ils n'ont pas l'intention de laisser le Comité de la Foire jouer la Place-Ponca. Un demi-milliard rien que pour elle, ce serait un beau glacieux pour la ville et un beau marché de dupes.

Quant au veru de châtiment, elle ne sait pas trop à quoi l'engage puisqu'elle n'a pas écrit de lettres. Elle sait seulement, comme les autres hommes, que lorsque sa main s'élève et qu'elle est «troubler», la Sainte-Table lui est interdite et qu'il faut s'en accuser aussitôt à confesse.

A cette aune, c'est le portait six mois de préparation avant la prise de vœux. Claire, c'est du sérieux. La vie conventionnelle dans toute sa rigueur. Pas de vacances et une règle de vie très stricte. Mais la spontanéité (ou la gâtée banale, ne sont que broutilles en regard du plaisir que Claire éprouve à poursuivre ses études.

Alors, au noviciat où elle entre à dix-sept ans, Claire devra comme ses compagnes interrompre ses études. Débutera la journée se partage en travaux manuels — coulé même qu'elle accom-

Pendant un an, c'est le bonheur. La petite bonne de ferme reprend sa revanche sur le maître et sur la chasteté. Enfin libérée de l'enfermement conventuel, elle respire à pleins poumons. Les enfants adrent cette institution tout sourire et gentillesse. Son bonheur même ne durera pas. A peine l'été au-à le temps de devoler ses ailes qu'elle se voit en cage. Dans cette école, Claire laisse s'épanouir son amour du journal, dans cette grande bâtisse grise, petite fille, on l'empêche de courir, de s'occuper, de vivre. Ses larmes n'y changent rien : il faut se résigner, obéir comme elle l'a toujours fait depuis qu'elle est au terre.

Claire ne reste qu'un an au journal avant d'être nommée dans un CEG des Côtes-du-Nord où elle vivra six années sous la férule d'une directrice autocratique qui n'aura de cesse qu'elle ne brise sa joie de vivre. Alors l'épique sa candidature à l'ONF.

Après le départ de la petite courtoise, Claire se retrouve en Afrique, quel exemple pour ce hameau dont seuls ceux qui ambulent la vocation ont pu faire des études !

Amitié particulière. Mais l'abus, au Cameroun, elle n'échappe pas aux contraintes de la vie communautaire. Les brimades, les humiliations, sont monnaie courante. Pour des broutilles, un frotter mal contenu, un retard à la messe, c'est la privation de dessert, de radio. L'Afrique, c'est aussi Claire la découvre de certaines réalités humaines, déconcertantes. Le penchant refoulé d'un père missionnaire, la connaissance formée de son propre corps de femme. A treize ans, Claire veut seulement d'appro-

cher qu'on vous le dit qu'il y aura la guerre. Un bon conseil : Arrêtez-vous de boire et de fumer, mettez-vous en condition... Encore que la guerre ne soit pas le meilleur moyen pour stopper l'avancée des collectivistes dans la mort. C'est un désastre de Louis Evén qui me l'a dit l'autre jour. Louis Evén ? Un saint homme qui a créé au Canada une secte mystique (catholique quand même) et qui se répand en misère en garde dans son propre journal, «Vie de Marie-Louise». Louis Evén a trouvé le moyen radical pour recouper leurs activités. Elargir le parapluie nucléaire de l'Occident ? Rehausser le mur de Berlin ? Non, vous n'y êtes pas du tout. Son idée est bien plus générale : constituer un rimpant d'Awia Maria. Fallait y penser, non ? La Pentecôte devrait peut-être d'en inspirer...

Après le tiril rouge, un autre fléau le tabac. Un petit patron de la région quiproquo qui emploie une douzaine de personnes, a trouvé un moyen radical pour juguler la tabagie dans son entreprise. Il fera une prime de 100 F à tout employé qui ne fumerait pas pendant les heures de travail, certains fumeurs ont déjà diminué de plus de 50 % leur consommation de tabac, d'autres ont totalement cessé de fumer. Très bien les gens. Comme quoi, avec le fric, on arrive à bout de tout, même de ces sautes vices qui gênent la santé de notre Bon Peuple... D'ailleurs, puisqu'on cause santé, il en faudrait une bonne pour s'en aller rosser ces échens de sauterieuses. Puisse-t-elle dépasser la mesure... Ils com-

Quant au veru de châtiment, elle ne sait pas trop à quoi l'engage puisqu'elle n'a pas écrit de lettres. Elle sait seulement, comme les autres hommes, que lorsque sa main s'élève et qu'elle est «troubler», la Sainte-Table lui est interdite et qu'il faut s'en accuser aussitôt à confesse.

A cette aune, c'est le portait six mois de préparation avant la prise de vœux. Claire, c'est du sérieux. La vie conventionnelle dans toute sa rigueur. Pas de vacances et une règle de vie très stricte. Mais la spontanéité (ou la gâtée banale, ne sont que broutilles en regard du plaisir que Claire éprouve à poursuivre ses études.

Sale coup pour la fanfare !

Vous l'avez lu, vous l'avez entendue (Mathieu Donnard Street) s'est subitement métamorphosé en un 'Merrimack' tout aussi lubrique et non moins doucereux. Certaines personnes qui ont cru bon d'élever le débat, ont interprété le fait comme un mirage de Dieu semblable à celui de la Saint-Trinité. Il n'en est rien. Si Dieu existait, il y aurait longtemps qu'on aurait sorti un disque.

Si l'enfant-roi-elle-voilà la vérité que nous devons faire éclater au mépris de la honte qui s'abattra sur nous et les nôtres pendant sept générations. Coupez le juke-box, débranchez le flipper et foutez cette bassesse 'La famille de monsieur Mathieu Donnard, chef de la résistance du Ministère pendant la dernière guerre, est bien fondée à nous solliciter l'allocation de légitimes dommages et intérêts qui ne seraient être fixés à moins de 20 000 frs, pour avoir utilisé le nom de Mathieu Donnard comme appellation du groupe sans demander l'autorisation à quiconque, ce qui est exact. C'est marqué dans l'assignation qu'on a reçu un matin d'été triste comme un cadavre de Noël. Par divers courriers antérieurs, nous avons essayé de prouver notre bonne foi, expliquant que nous avions choisi ce nom, non pour porter préjudice à la personne de Mathieu Donnard mais par rapport à la rue qui porte ce nom où nous habitons à l'époque, d'où le 'street', en anglais pour faire plus disco. Suite à l'assignation, nous sommes donc allés à la préfecture charger de nom.

Pourquoi Fernand l'Edair, me direz-vous ? A cet égard nous répondons sur un ton solennel et l'ajoute méprisant, qu'il est des signons dont il ne faut point s'occuper. La famille nous a fait savoir par l'intermédiaire de son avocat, qu'elle ne radierait l'affaire qu'après avoir reçu une certaine somme à titre de dommages et intérêts. Cette somme était tellement jolote à voir qu'on a préféré la garder pour les fêtes de fin d'année. Il y aura donc prochainement sin procès, que nous supportons perdus d'avance. De là à dire que nous sommes à la justice ce que le stade breton est au football, il n'y a qu'un pas. Il s'agit maintenant de s'en tirer avec le minimum de frais. Voilà. C'est triste mais c'est comme ça !

Fernand l'Edair



Biniou-kozh free-blues valse

Après le 'Kastell-Rock' de Storkof, voilà la 'Biniou Kozh Free Blues Valse' interprétée par tous les mecs vidozes destinés, sur un album qui s'appelle 'Après la mort, meurt'. Vers une nouvelle musique bretonne.

Thierry Botrel n'aurait jamais pu imaginer que des musiciens de jazz de l'intercommunal Free Dance Music Orchestra (dont trois africains, un corse, un occitan et un catalan) rencontreraient un jour trois hommes de la montagne et un pianiste qui connaît toutes les mesures de la gavotte que celles du Free Jazz.

En découvrant le premier disque de cette tribu disparate, on découvre une expérience passionnante où les saons improvisent sur des gavottes et mélodies arrangées par François l'Esquer et menés par les bombardés et les boungs.



Enfin bref !

* 'MUSIQUE BRETONNE' est le titre d'une revue dont le N° 0 vient de paraître et qui, comme son nom l'indique, traite de musique bretonne et plus précisément de musique traditionnelle. Elle est éditée par une association 'Égalité Nouvelle' 'Sopenthan ka Kanerien Vreizh' en collaboration avec 'Dastum', 'Sopenthan', une 'Dastum' collecte les airs et chansons traditionnels, 'ASV' organise principalement ses activités vers la création d'écoles de musique traditionnelles dans diverses localités telles que le chant, le violon, le trempo-gaol, le biniou kozh et la bombarde. La revue est un organe d'information et de liaison entre musiciens et chanteurs épars dans le Bretagne — et même ailleurs.

* LA BOGUE D'OR est devenu en cinq ans une manifestation culturelle de première importance. La réputation de ce concours de chans populaires de Haute-Bretagne a même dépassé les frontières de l'hexagone au point de déplacer la radio belge. D'ailleurs, la télévision régionale n'a pas encore daigné y glisser une caméra. Le groupement culturel des pays de Vilaine qui organise la bogue d'or s'en donne dans une lettre ouverte où on lit notamment : 'La télévision se veut service public. C'est pour cela que la plupart des partis politiques français défendent le monopole. Comment expliquer cette indifférence, alors que quand un chanteur américain, un chanteur portugais, débloquent en province, la télévision régionale s'en fait immédiatement l'écho. Au service de qui est donc la télévision ? Au service de la chanson de papier ou au service de la chanson commerciale ? En pays de Vilaine, une chanson populaire, une chanson accessible à tous, pour qu'elle est l'expression française, non pas la chanson que l'on impose au peuple par les médias mais celle qui s'est formée, qu'il a aménagée, transformée, adaptée au cours des siècles.'



BOU BOURGEOIS

HELP! HELP! HELP! HELP!

Accepteriez-vous que la fabrication d'un calendrier soit payée sur les recettes de votre journal ? Non ?

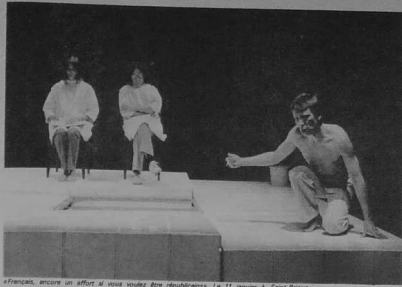
Eh bien c'est pourtant ce qui risque d'arriver. Vous êtes encore tellement nombreux à ne pas avoir acheté votre calendrier du 'Canard' ! Alors plus de temps à perdre. S'agit pas seulement de vous faire plaisir mais aussi et surtout de soutenir 'Le Canard'.

20 F c'est un peu cher ? Qu'à cela ne tienne ! Ce dont l'autre enflure de Barre est incapable, nous on le peut ! On baisse le prix. 15 F au détail ; 10 F si vous l'achetez par paquet de dix (au moins).

Bien sûr, vous restez quand même libres de donner plus, comme au facteur ou aux pompiers. Dans tous

les cas, on paye à la commande s'il vous plaît. Si vous êtes vraiment radins, abonnez-vous pour le recevoir à l'œil. Et plus vite que ça !

Pendant ce temps, nous on vous prépare une petite surprise ! Laquelle ? Vous verrez bien dans le prochain numéro !



Cinéma

FOUGERES (28) : à 20 h 30, au cinéma 'Le Cinéma', le 19 janvier, 'Molaires d'Arnie Mouchon'. Les 22, 23 et 24 janvier, 'Morty Python, sacré Graali de Terry Gilliam et Terry Jones'.

Fou d'archet

Le violoniste Laurent Vercaemre qui a bossé avec 'Malinconia' et fait aujourd'hui partie de 'La confrérie des fous' va effectuer une tournée en Bretagne.

Le 12 janvier à Lamballe (11) au dibenn. Le 13 à Plouguennou (22) au Dibenn. Le 14 à Duzanven (22) au Dibenn. Le 15 à Quimper (29) chez Paul. Le 17 à Plabennec (29) au Dibenn. Le 18 à Berron (Le temps des orties). Le 19 à Guipry (22) au Dibenn. Le 20 à Jugon-les-Lacs (La Croisette).



Laurent Vercaemre



Musique Festou-noz

RENNES (36) : à la MC, du 8 au 12 janvier, à 21 h, à l'Ubu, Gallien (1) le dernier noël de la chanson pop. Le 11 janvier, à 20 h 30, Michel Vireux, Ouyé Le fabre et l'ensemble moderne. Le 15 janvier, à 14 h, 15 h, 16 h, 20 h 30, le Camerata de Boston (concert CMF). Le 20 janvier, à 17 h, Mouloussi. Du 22 au 28 janvier, à 21 h 30, à l'Ubu, J's Echoes and Co.

LANNON (22) : le 11 janvier, à 20 h 30, à l'Adeser de jeunesse, valles folk. LANGONNET (56) : le 19 janvier, salle La Courte, concert du groupe Drogo organisé par le foyer culturel. LE CROIZIC (44) : le 18 janvier, organisé par le comité Diwan de St Nazaire, après le concert d'An Traik.

SAINT-BRIEUC (22) : le 19 janvier, salle de Roboz, organisé par Diwan, animé par Edoardo Marini, Mathias, Dany-Gaetan, Thé-guer-Corbe. BREZEL (28) : le 28 janvier, salle de la mairie, organisé par Diwan, animé par 'Diwan' et 'Mane', les frères Lall.

NAZIN (88) : le 28 janvier, salle des fêtes, avec le groupe Morvan, les chanteurs de Serant, de Plévin et Pemp'Lezouc.

Théâtre

SAINT-BRIEUC (22) : le 11 janvier, à 20 h, au Théâtre, Français, encore un effort si vous voulez être républicains de Stada. Le 22 janvier, à 20 h 30, Rocher Martin, Joseph Grouzet, au Théâtre de Fole Frenkel.

Débats

RENNES (36) : à la MC, le 10 janvier, à 18 h, rencontre avec l'écrivain Jean Jacques Pauvert, le 11 janvier, à 14 h 30, s'ouvrira le cadre du mois d'information sur l'Afrique du Sud, organisé par le CRSDV, le 18 janvier, à 20 h 30, 'l'Afrique du Sud, monserment ouvrir, les arabes', le 22 janvier, à 20 h 30, 'l'Afrique du Sud, la France, l'apartheid'.

Expos

SAINT-BRIEUC (22) : le 10 janvier, au 2 mars, d'ouvrages de Jean Jacques Pauvert et les dessins et boîtes de Jeanne Farnandez, du 6 janvier au 16 février, 'à la découverte de la cartographie, du 17 janvier au 17 février, 'à l'om Philippe, oeuvre grave'.

LANNON (22) : du 9 au 29 janvier, salle Savéon, entreprise de la vie à Lannion par la carte postale, du 21 au 27 janvier, à l'Ubu et au centre Savéon, 'Guamata et URSS', expo réalisées par Amnesty International.

RENNES (36) : à la MC, du 10 janvier au 2 mars, d'ouvrages de Jean Jacques Pauvert et les dessins et boîtes de Jeanne Farnandez, du 6 janvier au 16 février, 'à la découverte de la cartographie, du 17 janvier au 17 février, 'à l'om Philippe, oeuvre grave'.

SAINT-BRIEUC (22) : le 18 janvier, à la Kéroulze, montage 'socio-vaissal' e'ou la terre, la vie, avec l'APSEB.

LANNON (22) : le 24 janvier, à 20 h 30, à l'Ubu, Amnesty International propose une soirée-débat sur les violations des droits de l'homme au Guatemala et en URSS.

PARIS (75) : le 18 janvier, à 20 h 30, à l'Ubu, 'Les combats de la langue bretonne, montage diapo suivi d'un débat animé par Skol an Erwan'.

JUGON-LES-LACS (22) : le 18 janvier, à la Kéroulze, montage 'socio-vaissal' e'ou la terre, la vie, avec l'APSEB.

LANNON (22) : le 24 janvier, à 20 h 30, à l'Ubu, Amnesty International propose une soirée-débat sur les violations des droits de l'homme au Guatemala et en URSS.

Stages

SAINT-BRIEUC (22) : Les 18 et 19 janvier, au foyer Paul Bert, week-end d'étude des textes de Haute-Bretagne. '76 : 61-29-33, poste 415. SAINT-VINCENT - OUST (88) : à Trévenac'h, du 21 au 28 janvier, arts et métiers traditionnels, guitare folk-celtique, relais. Du 18 au 20 janvier, initiation à l'art pratique breton. Du 28 avril au 4 mai, week-end avec John Wright, accordéon diatonique avec Marc Perrone et vielle avec Claude Papez.

BREZEL (28) : Du 17 au 24 février, formation de directeurs C.V.L. Paragammagras auprès du Service Technique pour les activités de jeunesse (STAJC) - Bretagne, 140 rue de la République, 35030 BREZEL. DIHAN (22) : Du 23 au 28 février, à l'Académie de Bretagne, stage intensif de langue bretonne, participation au Centre Culturel Breton Centre Social rue Garbetta, 22100 Dinan. BREZEL (28) : Du 8 au 10 avril, week-end diatonique avec Claude Alvarez - Pierre, à domicile de stagiaires inscrits à Trévenac'h, Avenue Edouard, ferme de la Bossière, 35218 Tréguier.

SI LES CHOEURS DE L'ARMÉE ROUGE CHANTAIENT DU REGGAE...



IMAGINEZ UN PEU QUE LES CHOEURS DE L'ARMÉE ROUGE CHANTENT KAKALINE EN REGGAE JAMAIS LES CHARS N'AURAIENT PU ATTEINDRE KABOUL!!



DÈS QUE LE MOMENT OÙ UN RASTAQUOÛÈRE PROFANE UN CHANT PATRIOTIQUE, ÇA AGIT SUR LE MORAL DE L'ARMÉE !!!



LE SENS INITIAL DE LA MARSEILLAISE EST RÉVOLUTIONNAIRE → BANDE DE FASCISTES!

ALLONS ENFANTS DE LA PATRIE ON VA QUAND MÊME PAS REPRIRE UN TRUC RÉVOLUTIONNAIRE ?!



IL S'AGIT PAS DE RIGOLER AVEC LA MARSEILLAISE:

LE DANGER DE GUERRE EXISTE!



AH BON?!



POUR LE MOMENT, LES MILITAIRES ONT D'AUTRES PROBLÈMES: LA MUNICIPALITÉ DE CROZON L'UR INTERDIT L'ENTRÉE DE LA DÉCHARGE COMMUNALE!

Y A QUE LES RATS QUI NOUS SOUTIENNENT!!



SI ON VEUT UNE ARMÉE FORTE, IL FAUT NOUS FILER DE LA VODKA A LA PLACE DE LA KRONENBOURG!!

LA BIÈRE QUI BOURRE!

TONK!

LE PRÉSIDENT A DIT: "NOUS VIVONS DANS UNE DE CES PÉRIODES OÙ L'ÉQUILIBRE DU MONDE REPOSE SUR LA CAPACITÉ DE SANG-FROID DE QUELQUES HOMMES. J'ESPÈRE QUE LA SAGESSE DES DIRIGEANTS L'EMPORTERA..."



Poum! Poum! Poum!



SHAH SHAH! SHAH!



Hihihihii!



LEQUEL QU'A DIT QUE JE GARDAIS PAS MON SANG-FROID?



IL ME FAUT DE L'AFGHAN! J'SUIS EN MANQUE!



PENDANT QUE LE FRANÇAIS A LES YEUX FIXÉS SUR LA LIGNE BLEUE DES VOSGES...



... RAYMOND EN PROFITE POUR LUI PRENDRE DES SOUS EN AUGMENTANT LES PRIX DE L'ESSENCE, MAIS AUSSI DU GAZ ET DE L'ELECTRICITÉ!!



ET TOUT ÇA POUR ACCELERER LE PROGRAMME NUCLEAIRE... A FOND LES MANETTES!!

CHUT! JE PEUX PAS ENTENDRE LES CHARS RUSSES!

TOU TOU TOU BOMBOM



IL FAUT CHOISIR: OU BIEN ON A UNE ARMÉE PURE ET DURE ET ON FAIT COMME LES RUSSES ET LES AMÉRIQUE: ON FONCE SUR LES CHAMPS PÉTROLIFÈRES DU MOYEN-ORIENT, OU ALORS ON A UNE ARMÉE DE RASTAQUOÛÈRES ET ON FAIT DU NUCLEAIRE!

AFFIRMÉ!

(Ne pas oublier que les 117 milliards de francs que l'EDF devrait au fond de développement économique et social sont transformés en dotation. Merci Raymond!